

FIDUCIE DE PLACEMENT IMMOBILIER FRONSAC ANNONCE LA CONCLUSION DE L'ACQUISITION D'UN SITE IMMOBILIER À RIVIÈRE-DU-LOUP

Saint-Jean-Baptiste (Québec), le 7 septembre 2011 – Suite à l'annonce du 30 juin dernier, Fiducie de placement immobilier Fronsac (« Fronsac » ou la « FPI ») (TSX-V : GAZ.UN), est heureuse d'annoncer l'acquisition, via Société en commandite Fronsac Rivière-du-Loup (la « SEC »), d'un site immobilier comprenant un dépanneur et une station-service Petro-Canada.

Le site immobilier est situé sur le boulevard de l'Hôtel-de-Ville à Rivière-du-Loup lequel communique directement avec l'autoroute 20 reliant Rivière-du-Loup à la ville de Québec.

« Nous sommes très heureux d'avoir complété cette acquisition et nous poursuivons la recherche de sites immobiliers intéressants afin d'accroître notre portefeuille immobilier » a commenté Michel Lassonde, président et chef de la direction de la Fiducie.

La contrepartie totale de 1M\$ pour l'acquisition de ce site a été payé comme suit :

- 1) 334 000 \$ comptant remis à la clôture ;
- 2) une balance de prix de vente au montant de 333 000 \$ pour trois ans au taux annuel de 4.5 % ; et
- 3) 333 000 \$ par l'émission en faveur du vendeur, Société en commandite RDL- 1, de 1 332 000 parts de catégorie « B » de la SEC pouvant être échangées en 1 332 000 unités de la Fiducie en tout temps à la demande du porteur ou à compter du 1er juillet 2014, à la demande de la SEC, dans la mesure où les unités de la Fiducie se transigent en bourse à un prix égale ou supérieur à 0,25 \$ durant au moins vingt (20) jours ouvrables consécutifs.

Des honoraires d'intermédiation au montant de 10 000 \$ seront versés à IRR Capital inc., société détenue par monsieur Richard Morrison, dans le cadre de cette acquisition.

À propos de Fronsac

Fronsac est une fiducie à capital variable effectuant l'acquisition d'immeubles commerciaux situés en bordure d'autoroutes ou de routes importantes et qui sont utilisés exclusivement pour l'exploitation de commerces de restauration rapide, de dépanneurs et de stations-services.

Énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des énoncés et informations prospectifs au sens des lois applicables en valeurs mobilières, incluant des énoncés relatifs à Fronsac et des attentes de la direction. Il n'y a aucune certitude que les événements faisant l'objet de ces énoncés prospectifs se réaliseront et que les avantages anticipés en découleront. Fronsac met le lecteur en garde que les événements réels pourraient différer considérablement des attentes actuelles en raison des risques connus et inconnus, des incertitudes et des autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent considérablement des résultats envisagés dans ces énoncés prospectifs. Parmi ceux-ci, notons les risques liés à des facteurs hors du contrôle de Fronsac, ainsi que les

autres risques et les facteurs décrits de temps à autre dans les documents déposés par Fronsac auprès des autorités en valeurs mobilières, incluant le rapport de gestion. Fronsac ne compte pas mettre à jour ni modifier ses énoncés prospectifs, ni ne s'engage à le faire, même si des événements futurs surviennent ou pour tout autre motif, sauf si la loi ou toute autorité réglementaire l'exige.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité quant à la pertinence ou à l'exactitude du présent communiqué.

Pour de plus amples renseignements:
Monsieur Michel Lassonde
Président et chef de la direction
(450) 536-5328